

Zone d'Aménagement Concerté multisites

[Ville de Janzé](#)

En 2019, la municipalité a engagé une réflexion sur le devenir de la commune de Janzé à l'horizon 2035. La démarche porte autant sur le développement urbain que sur l'accueil de nouvelles populations, tout en préservant un cadre de vie agréable.

Trois secteurs ont été définis comme stratégiques pour ce projet : **Gambetta, l'Yve et la Clouère**. **La réflexion porte notamment sur la reconstruction de la ville sur la ville pour permettre la densification du centre-ville. L'introduction de la nature en ville et la question des mobilités sont au cœur du projet.**

Lire aussi

[Dossier de création de la ZAC multisites](#)

À télécharger

Fichier

[Concertation - Atelier du 15 juin 2021](#) (.pdf - 6.12 Mo)

Fichier

[Bilan de la concertation](#) (.pdf - 8.04 Mo)